Conseil municipal du 7 juin 2022
Compte-rendu

Le **sept juin deux mil vingt et deux,** à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier électronique du 31 mai 2022, s'est réuni à la salle des fêtes de Carillon - 111, rue de la République - en séance publique, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, Maire

Membres :	
- en exercice :	19
- présents :	18
- votants :	18
- pouvoirs :	0
Quorum :	10

Présents : : CHENAUD Fabrice, Maire ; DARGAUD Fernand, CALLSEN Marie-Christine, DESCAVE Guillaume, BURDIN Cécile et PRAS Béranger, Adjoints ; TRAMBOUZE Marie Claude, BRETON Bernard, PORTERAT Chantal, GALICHON Alain, PEGON Christophe, JOLY Nathalie, PONTET Nelly, FRBEZAR Johann, GUILLIN Karene, BRUET Thibault, BOURNAS Jean-Paul, LABROSSE Nadège, conseillers municipaux.
Absente : BERRAUD Elodie

Secrétaire : Guillaume DESCAVE - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

❄❄❄❄❄❄❄❄❄

Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Fabrice CHENAUD, Maire, invite le Conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions :

- du conseil communautaire du 21 avril 2022 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 8 du 2 mai 2022 : sans observation ;
- du conseil municipal des enfants n°13 du 3 mai 2022 : sans observation ;
- du comité d'affaires culturelles du 12 mai 2022 : sans observation ;
- du bureau municipal n° 9 du 16 mai 2022 : sans observation ;
- du conseil communautaire du 19 mai 2021 : sans observation ;
- du comité gestion et aménagement du cimetière du 23 mai 2022 : sans observation ;
- du bureau municipal n°10 du 30 mai 2022 : sans observation ;
- de la commission d'appel d'offres et de la commission bâtiment du 30 mai 2022 : sans observation ;
- de la commission affaires scolaires n° 7 du 31 mai 2022 : sans observation.

Décisions du maire : rendu compte au Conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 16 juin 2020. Mr le Maire a pris une décision de non préemption sur deux parcelles bâtie et non bâtie : 107 route du Sornin.

Jury d'assises : tirage au sort des jurés pour l'année 2023

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire

Le Conseil municipal procède au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de **trois personnes** pour figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle départementale des jurés d'assises pour l'année 2023. Elles seront averties par courrier.

Tarifs restaurant scolaire

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le conseil municipal, à la majorité (17 POUR et 1 CONTRE), fixe les nouveaux tarifs du restaurant scolaire validée par la commission des affaires **à partir de la rentrée 2022/2023** :

- **Tarif à 1 euro** selon la proposition si le quotient familial est inférieur à 900 euros ;
- **Tarif à 3.45 euros** si le quotient familial est compris entre 901 euros et 1 200 euros ;
- **Tarif à 3.89 euros** si le quotient familial est supérieur à 1 201 euros.

Tarifs garderie

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Cécile BURDIN Adjoint au maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de la garderie **à partir de la rentrée 2022/2023 :**

- **Forfait mensuel : 16 €/mois**
- **Forfait journalier occasionnel 1.50 €/jour**

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES INTERCOMMUNAL pour la vérification périodique des équipements électriques, de levage et sous pressions situés dans les installations liées à la compétence eau et assainissement dans les communes de Charlieu Belmont Communauté.

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion de la commune de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU au groupement de commandes ayant pour objet la vérification périodique des équipements électriques, de levage et sous pressions situés dans les installations liées à la compétence eau et assainissement dans les communes de Charlieu Belmont Communauté.

Avenant « OPERAT » adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL -Territoire d'Energie (SAGE)

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Dans le cadre de la loi ELAN qui porte sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique donc sur l'obligation de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'avenant « OPERAT » complément au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL-TE.

Reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Liste des concessions concernées :

N° de concession	N° du plan	Concessionnaire	Date d'acquisition
220	A19	BEAUCHAMP Joseph	06/03/1953
91	A54	Veuve PERROQUIN	15/08/1928
88	A56	Veuve FARGEAT née VADON	19/08/1927
86	A58	Veuve DEMONT Georges née THEVENET Emélie	27/12/1925
78	A64	THOMASSON Louis	01/03/1923
63	A80	BELOT Albert	19/04/1917
121	D170	Veuve PEGON	01/11/1933
107	E157	Veuve SAINTHIOT	15/03/1930
110	E160	LAMOTTE	05/09/1930
93	F145	Madame BOUCHAND	15/04/1929
98	F150	PEGUET Claude	28/03/1929
103	F153	FOUILLET Jean	30/09/1929
183	F260	RENARD David	26/07/1944
148	G139	MOMMESSIN Joanny	27/08/1939
162	H124	Veuve PAQUERIAUD Léonard	08/07/1942

164	H125	Veuve RAQUIN Louis	08/07/1942
166	H130	PERRICHON Georgette	15/06/1943
315	I222	CHAVANNE Adrien	01/06/1970
310	J207	MAINIER Pierre	01/01/1970
307	J209	MOTRONI veuve BRISSEBRAT Armande Marguerite Louise	19/02/1968
297	K198	MARCON Joseph	01/01/1966
300	K202	ROBELIN Félix	01/01/1966
Inconnu	N301	Inhumé : DUMONT Henri Vincent	Ignorée
288	P368	SIMON Georges	01/01/1964

Le Conseil municipal, autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées en état d'abandon.

Avis pour la reprise de concessions temporaires arrivées à échéance

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire.

Concessions temporaires à reprendre :

date d'achat	date échéance	Numéro de concession	Durée
01/01/1876	1976	A31 bis	Centenaire
01/01/1876	1976	A37	Centenaire
01/01/1876	1976	A38	Centenaire
01/01/1876	1976	A39	Centenaire
06/1878	01/06/1978	A41	Centenaire
12/02/1990	12/02/2020	A42	Trentenaire
01/01/1876	1976	A43	Centenaire
02/01/1965	01/01/1995	A55	Trentenaire
10/01/1979	10/01/2009	A57	Trentenaire
21/11/1990	23/11/2020	J114	Trentenaire
08/01/1986	08/01/2016	R388	Trentenaire
08/03/1986	08/03/2016	R389	Trentenaire
08/10/1986	08/10/2016	R390	Trentenaire
01/07/1988	01/07/2018	R393	Trentenaire
1965	1995	T311	Trentenaire
1965	1995	T312	Trentenaire
1968	1998	T313	Trentenaire
1968	1998	T314	Trentenaire
1971	2001	T315	Trentenaire
1971	2001	T316	Trentenaire
1971	2001	T317	Trentenaire
1955	1985	U318	Trentenaire
1955	1985	U319	Trentenaire
1955	1985	U320	Trentenaire
1957	1987	U321	Trentenaire
1958	1988	U322	Trentenaire
1939	1969	U323	Trentenaire

1961	1991	U325	Trentenaire
1963	1993	U326	Trentenaire
1963	1993	U327	Trentenaire
1963	1993	U328	Trentenaire

Le Comité de gestion et d'aménagement du cimetière et le Conseil municipal émettent un avis favorable à la reprise des concessions temporaires arrivées à échéance hormis la concession centenaire A 49. Celle-ci sera conservée à titre patrimonial. Elle a été délivrée le 19 juillet 1880 à Mme Veuve ROULLIER. Son mari Christian Henri ROULLIER enterré avec elle, artiste peintre, a fait don de certaines de ces œuvres à ST NIZIER SOUS CHARLIEU ainsi qu'à CHARLIEU.

Location salle restaurant scolaire fête des voisins

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Maire et Marie-Christine CALLSEN
Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise les fêtes des voisins dans la cour de la garderie pendant les vacances scolaires avec accès gratuitement à la cuisine du restaurant et aux sanitaires pendant les travaux sur le terrain de football.

Présentation des rapports annuels de 2021 sur le prix et la qualité des services : boues et assainissement non collectif

Rapporteur : : Fabrice CHENAUD, Maire.
Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation des rapports annuels de 2021 sur le prix et la qualité des services boues et assainissement non collectif.

Questions diverses

Rappel : Elections législatives les 12 et 19 juin 2022.

La séance est levée à 21 heures 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 7 juin 2022.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DESCAVE

Le Maire,
Fabrice CHENAUD